



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 MARS 2025

## Nombre de membres :

<b>Conseillers : 29</b>	L'an deux mil vingt-cinq et le trente et un mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Vincent GOYET, Maire, suite à la convocation et à l'affichage de l'ordre du jour en date du vingt-quatre mars deux mil vingt-cinq.
<b>Présents : 19</b>	
<b>Excusé : 8</b>	
<b>Pouvoirs : 8</b>	

## **Présents :**

Mesdames Messieurs Vincent GOYET, Catherine STEKELOROM, Stéphane MARLOT, Marie-Aude PEZERIL, Antoine BRUNO, Christelle PAKULIC, Julien DETREZ, Mireille GOYET, Éric VIVIN, Marie-Paule DELLAROVERE, Patrick LAMBERT, Frédéric SABATIER, Cindy GAUVIN, Malika VIVIN, Denis BARROERO, Claudine DE RIVAS, Roger BERNET, Maria Madalena FARINA-MENDES DA SILVA, Christophe ANTONINI

## **Excusés avec pouvoir :**

Monsieur Jérôme ADAM a donné procuration à Madame Catherine STEKELOROM  
Monsieur Eric BARRAT a donné procuration à Monsieur Stéphane MARLOT  
Monsieur Thierry BAZZALI a donné procuration à Madame Mireille GOYET  
Monsieur Franck SULTAN a donné procuration à Monsieur Antoine BRUNO  
Madame Magali BARBEAU a donné procuration à Madame Marie-Paule DELLAROVERE  
Madame Béatrice ALIPHAT a donné procuration à Monsieur Denis BARROERO  
Monsieur Jean-Claude METHEL a donné procuration à Madame Claudine DE RIVAS  
Madame Bernadette BONZOM a donné procuration à Monsieur Roger BERNET

## **Absents :**

Madame Sophie LAMBERT  
Monsieur Lucas GILLY



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 MARS 2025

## DCM N°2025-13 Finances – Demande de subvention d’investissement au Conseil Départemental des Bouches du Rhône au titre de l’aide à la transition énergétique pour l’opération « verdissement de la flotte automobile – programme d’achats 2025-2026 »

**Rapporteur : Antoine BRUNO**

Le rapporteur indique que la demande d'aide relative à l'opération « « verdissement de la flotte automobile – programme d'achats 2024-2025 » déposée sur la plateforme du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône n'a pas été retenue dans les priorités du département au titre de l'année 2024.

Néanmoins, après instruction de ce dossier par les services départementaux et préfectoraux la commune est invitée à prendre une délibération sollicitant le report de la demande de la présente aide financière.

Il est ainsi proposé dans la cadre de la politique environnementale de poursuivre le verdissement de sa flotte automobile municipale sur les exercices 2025 et 2026.

En effet, la flotte de véhicules municipaux est aujourd’hui composée d'une vingtaine de véhicules dont 3 fonctionnant à l'énergie électrique.

Soucieuse de réduire les émissions de gaz à effet de serre, la municipalité a décidé d'établir un audit de sa flotte automobile et de dresser un plan de renouvellement pour les 2 prochaines années.

Ainsi il est prévu d'acquérir sur l'exercice 2025 un véhicule électrique léger en remplacement d'un véhicule de même type immatriculé en 2004 et de remplacer un camion diesel en location par un camion-benne électrique.

Afin de faciliter la gestion des recharges électriques la municipalité souhaite installer au centre technique municipal une borne de recharge double dans l'atelier et une borne de recharge double sur le parking.

Le verdissement de la flotte se poursuivra en 2026 par l'acquisition d'un camion-benne électrique en remplacement d'un camion diesel de 2005 et par l'achat d'un véhicule utilitaire destiné à remplacer un véhicule de même type immatriculé en 2004.

Il est précisé que les véhicules remplacés seront vendus aux enchères dès livraison des nouveaux véhicules.

Les dépenses liées à la réalisation de cette opération pouvant faire l'objet d'un financement du département des Bouches du Rhône au titre de « l'aide à la transition écologique », sont estimées à 233 843,76 € HT.



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 MARS 2025

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

ORGANISMES	TAUX	MONTANT
<b>Financement externe</b>		
Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône « Aide à la transition écologique »	60 %	140 306,26 euros
<b>Autofinancement</b>		
Commune de Saint Mitre les Remparts	40 %	93 537,50 euros
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>233 843,76 euros</b>

Le rapporteur propose donc aux membres du conseil municipal d'autoriser M. le Maire à solliciter l'aide du Conseil Départemental pour ces acquisitions, selon le plan de financement prévisionnel ci-dessus.

**L'exposé du rapporteur entendu,**

**Vu** Le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** qu'il convient de procéder à la réalisation de l'opération « verdissement de la flotte automobile – programme d'achats 2025-2026 »

**Considérant** que la commune a la possibilité d'obtenir une aide maximale du Conseil Départemental correspondant à 60 % du montant des travaux décrits précédemment.



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 MARS 2025

**Le Conseil Municipal, à l'Unanimité,**

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel qui prévoit un financement externe du Conseil Départemental des Bouches du Rhône de 60 %, pour un montant de 140 306,26 € et un autofinancement de la Commune de 40 % pour un montant de 93 537,50 €.

**DECIDE** de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental, pour un montant de 140 306,26 € HT ;

**DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits en section d'investissement sur le budget communal des exercices 2025 et 2026 ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

**Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.**

La secrétaire de séance,  
Catherine STEKELOROM

Le Maire,  
Vincent Goyet

